



Contrat mutuelle modifié sans avenant ni notification

Par **Mina26**, le **02/12/2016** à **09:26**

Bonjour,

Ma mutuelle (puis-je la citer ?) a modifié mon contrat sans m'en avertir et sans me faire signer d'avenant.

Je m'en suis rendue compte lors d'un rendez-vous chez l'opticien.

Mes remboursements avaient diminué (alors que les cotisations ne cessent d'augmenter !).

Le service réclamation m'a dit que "c'était comme ça" et depuis ne répond à aucun de mes courriers qui tentent d'obtenir des explications. Cela fait un mois que j'essaie de communiquer avec eux, il y a volonté manifeste de ne surtout pas me répondre.

Je compte porter l'affaire devant le juge de proximité.

Qu'en pensez-vous ? Que puis-je demander ?

Merci.

(Et je paie 300 euros par mois de cotisation...)